

Compte-rendu du Conseil des Enseignements du lundi 13 février 2023

La séance a lieu en présentiel

Membres votants présents : Anne Anthore (à partir de 15h20), Florent Baboux (jusqu'à 15h35), Mathilde Badoual, Imane Boucenna (jusqu'à 16h30), Florent Carn, Sylvain Courrech du Pont (à partir de 16h15), Alexandre Creusot, Kristina Davitt, Nicolas Desprat (jusqu'à 17h), Matthias González, Simona Mei (jusqu'à 17h), Laurent Ménard (jusqu'à 16h25), Christophe Mora (à partir de 16h10), Irena Nikolic, Giuliano Orso (à partir de 15h05), Guillaume Patanchon, Etienne Parizot (jusqu'à 15h55), Sébastien Rodriguez, Augustin Tinon (à partir de 15h)

Membres votants représentés : Darine Abi Haidar (par Mathilde Badoual), Atef Asnacios (par Matthias González), Francesca Carosella (par Christophe Mora), Yves Chanteux (par Alexandre Creusot), Florence Elias (par Irena Nikolic),

Membres votants excusés : Cécile de Hosson

Membres invités permanents sans droit de vote présents : Farida Aït-Hamoudi (jusqu'à 16h35), Olivier Cardoso (à partir de 15h55 et jusqu'à 17h10), Julien Girard (jusqu'à 16h25), Sylvie Hénon (à partir de 15h35), Souad Namane

Membres invités permanents sans droit de vote excusés : Raphaël Galicher

Matthias González est président de séance.

Kristina Davitt est secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Présentation du travail fait pour la base de données des ressources pédagogiques
- Demande EIDD (vote)
- HCERES
 - Retour groupe de travail "technique/raisonnement"
 - Organisation pour les nouvelles maquettes
 - Documents de bilans licence, master, L3 pro
- Calendrier universitaire 2023-2024

La séance débute à 14h

Bilan base de données des ressources pédagogiques

(pas encore de secrétaire de séance)

Jacques le Bourlot, aidé de Raphaël Galicher et de Nicolas Desprat, présente le bilan de la version pilote d'une base de données qu'il a mise en place dans le cadre de la décharge d'enseignement qu'il a obtenue l'an dernier.

Il commence sa présentation par la présentation des résultats des questionnaires adressés aux étudiants et aux enseignant -chercheurs. Le taux de participation est de 38% chez les étudiants

(230/600) et de 20% chez les enseignants-chercheurs. Tous plébiscitent l'outil dans une utilisation la plus large possible (poly de cours, de TD, de TP, de projets, de vidéos, etc...). La maquette mise en place est basée sur l'utilisation de WordPress pour gérer l'interface utilisateur et AlwaysData pour l'hébergement de la base de données. Le site démo a une capacité de stockage très limitée et donc ne peut constituer une solution pérenne. Il a néanmoins le mérite d'exister et d'être fonctionnel. Jacques le Bourlot suggère d'utiliser la solution Invenio-RDM (retenue entre autres par le MIT) pour la création d'un site pérenne, mais pour cela il faut l'accompagnement de l'université : le service informatique, le service juridique et la participation des UFR. Il y a des questions de droits d'auteur, de conformité avec la charge graphique, d'espace de stockage et de moyens.

Une demande de financement via l'appel d'offre « innovations pédagogiques » a échoué à l'automne dernier, sans retour de la part de l'université sur les points faibles/à améliorer. Pourtant, un contact récent avec une instance universitaire semble avoir trouvé écho. Ainsi Jacques a pu rédiger la charte d'utilisation ainsi que les règles de droits d'auteur grâce au contact Antoine Mosconi (Chargé d'Affaires Institutionnelles). Néanmoins, Jacques n'a toujours pas pu rentrer en contact avec la direction des services informatiques. Nicolas Desprat se dit quand même optimiste pour la suite.

Demande EIDD

Julien Girard (correspondant EIDD) présente une demande d'échange d'heures. Suite à l'augmentation des effectifs cette année, ils ont dédoublé le TD de première année Optique Ondulatoire EIDD, assuré par Christophe Voisin et Sarah Houver. Dans la foire ils assurent chacun 16h, le dédoublement ajoutera alors 32h au total. Ce service a déjà été fait par les collègues. La demande concerne alors aussi l'année en cours.

Jusqu'à présent, l'accord tacite entre l'UFR et l'EIDD était que l'enveloppe d'heures assurées par les enseignants reste constante, à la hauteur d'environ 1700h de service. Ces heures figurent dans la foire de l'UFR. Matthias González se souvient que c'est environ 8 services pleins et remarque que sa lecture était que le nombre d'heures était le total des vacances et heures EC.

Pour garder cette enveloppe constante, l'EIDD propose que les 32h de vacances actuellement payées par l'UFR pour le cours Electronique 2 EIDD - assuré par Marco Ravaro (Ingénieur de recherche au laboratoire MPQ) – seront désormais payées par l'EIDD.

Nicolas Desprat demande des précisions sur le statut de l'accord entre l'EIDD et l'UFR et suggère qu'il faut mettre ces questions à plat pour éviter d'y revenir à chaque demande de l'EIDD. Imane Boucenna remarque que les heures de vacation et de EC ne sont pas équivalentes. Kristina Davitt ajoute qu'il semble que l'UFR a beaucoup d'heures de vacation inutilisées mais ce n'est pas de même pour les heures EC.

Farida Aït-Hamoudi apporte des éléments complémentaires : la demande d'heures de vacation pour Christophe Voisin et Sarah Houver a rencontré des difficultés techniques cette année (saisi trop tardive pour une et incompatibilité avec une décharge pour l'autre). Il est alors proposé d'approuver la demande de l'EIDD uniquement pour l'année en cours.

Un point qui émerge est qu'il faut une discussion sur le fond de l'accord « historique » entre l'UFR de Physique et l'EIDD. Imane Boucenna dit qu'il y a des traces écrites de l'accord établi lors d'une mandature précédente et qu'il faut le chercher dans les comptes rendus de la

mandature précédente. Il est décidé de mettre cette discussion à l'ordre du jour d'un prochain CENS.

La proposition de l'EIDD est votée à l'unanimité pour cette année uniquement (2022-23).

Point HCERES : retour du groupe de travail « autonomie des étudiants »

Nicolas Desprat fait une présentation pour résumer les discussions et propositions du groupe de travail.

Premier constat est qu'il n'y a pas consensus d'un déséquilibre entre technique (outils) et raisonnement (la proposition de Nicolas lors du CENS précédent). La thèse du groupe est qu'il y a plutôt un déséquilibre entre ce qu'on attend des étudiants (construire un raisonnement, assembler des outils et des concepts) et ce qu'ils pensent qu'on attend d'eux (résoudre les problèmes de TD).

Propositions du groupe pour la prochaine maquette :

- Pas de création d'UE spécifique mais associer les modifications suggérées aux UE existantes
- Démarrer des expériences sur quelques UE fondamentales de L1
- Impliquer le LDAR : sur la base du volontariat et dans les UE fondamentaux, associer un EC « enseignant » et un EC « chercheur » du LDAR.

Simona Mei exprime son enthousiasme et fait part de son intérêt pour les formations à l'enseignement pour les EC et de profiter de l'expertise du LDAR. Etienne Parizot précise que l'idée est que le chercheur du LDAR aide l'enseignant à identifier les nœuds bien connus de l'apprentissage. L'enseignant reste maître de son cours. Anne Anthore fait remarquer que les chercheurs du LDAR ne sont pas nombreux (3), et leurs recherches peut faire en sorte qu'ils s'intéressent à certaines UEs. La question de l'intérêt que porte LDAR à cette idée est posée. Nicolas répond que Alice di Fabio fait partie du groupe de travail et est à titre personnel intéressée.

La question de rémunération des collègues LDAR en PCC est également posée (sans aucune demande). Il est décidé que comme cela dépend des activités demandés (e.g. relecture des TDs, identification des nœuds dans le CM...), cette question est à soulever ultérieurement quand la méthode de mise en place sera mieux définie.

Nicolas continue avec les propositions concrètes du groupe de travail :

COURS

- insister sur ne pas apprendre par cœur
(identifier les briques élémentaires, traduction des formules sans dire les lettres)

TD

- chaque TD se compose d'une partie guidée (usuelle) et d'une partie « en autonomie » (qui est une seule question et c'est aux étudiants - aidé par l'enseignant de TD - de savoir comment articuler les étapes)

EXAMEN

- L'idée d'un « cheat sheet » est évoqué (une feuille que les étudiants peuvent amener en examen, et sur laquelle ils peuvent écrire tout ce qu'il veulent.) Les points positifs sont que l'étudiant révise en créant la fiche (un travail de synthèse) et que nous ne serons plus amenés à donner des points pour régurgiter les formules lors des examens.
- Mettre une question « en autonomie » comme décrit pour les TDs.

Augustin Tinon fait un retour d'expérience positive des « cheat sheet » après son Erasmus (L3) à Genève où la technique est utilisée. Il est noté que cette méthode est peut-être mieux adaptée aux années supérieures plutôt que dès le L1.

Une discussion s'ensuit de l'intérêt – mais aussi la difficulté – de prendre le temps en TD pour faire des questions plus « ouvertes » et moins guidées.

Nicolas Desprat pose la question de comment mettre ces suggestions en place. Laurent Ménard répond que ça sera aux participants des groupes de travail pour la nouvelle maquette. Surgit la question de l'échelle temporelle : pour les nouvelles maquettes versus lors de la rotation des enseignements (car l'ancienneté 4 ans vient à terme cette année pour un bon nombre d'UEs).

Giuliano Orso se demande comment on peut assurer la transmission des informations d'une équipe pédagogique à la prochaine, par exemple d'une liste des nœuds d'apprentissage. Il suggère sur les pages de la Foire.

Point HCERES : Bilan LPro Techniques Physiques des Energies

Imane Boucenna présente un bilan détaillé de la licence professionnelle TPE qui était cohabilitée avec Paris Saclay (jusqu'à la promotion 2020-2021) mais qui est maintenant avec IUT Paris Pajol depuis 2021. L'évaluation HCERES se porte alors sur les deux maquettes.

Elle décrit les modifications de maquette lors de la bascule à IUT. Le plus important est le bloc « énergie nucléaire et radioprotection » qui est devenu « Procédé et conversion d'énergie » et ce qui permet de se différencier de la licence toujours offerte à Saclay (qui s'appelle « bas carbone »). Il y a une volonté de maintenir une formation « transverse dans le domaine des énergies » qui est appréciée par les entreprises.

Elle fait le bilan des effectifs et des finances : 12 apprentis cette année et idem l'année dernière (6 UFR, 6 IUT), et 15k€ de disponible après toutes les déductions. Pas de problème pour obtenir les contrats d'apprentissage, situation financière saine.

Depuis 2021 la formation est en 100% apprentissage. L'origine des étudiants depuis cette époque est principalement le BTS (aussi L2, DUT, cycle ingénieur). Le devenir des étudiants est beaucoup en insertion et en poursuite d'études. Ce dernier est mal vu par le ministère.

Bilan points positifs : formation transverse, attractivité auprès des candidats et des entreprises, soutien EDF (label, bourses), la page web de la formation est hébergée au niveau de l'UFR sous la dénomination AIED ce qui aide dans l'affichage/attractivité

Bilan points négatifs : il manque des enquêtes poussées des différentes promotions depuis la création de la formation, besoin d'amélioration du matériel de TP et des locaux hébergeant les TPs, besoin d'augmenter l'offre de visite de sites (en plus de la visite d'une centrale nucléaire).

Mathilde Badoual demande quel est le bilan de l'apport de l'IUT. Selon Imane, l'attractivité est dans l'intitulé de la formation (TPE), c'est ça qui apporte les contrats et contacts avec les entreprises. Il y a toujours un problème d'espace, qui n'est pas résolu par l'association avec l'IUT.

Point HCERES : bilans mention licence et master

Mathilde Badoual fait un retour sur l'avancement du dossier pour la mention licence. Elle décrit brièvement les documents constituant le dossier :

- 1) Autoévaluation (tableau de chiffres et critères, justification des notes qu'on se donne, etc.)
- 2) Présentation de la licence
- 3) Sondage de suivi des étudiants 12 mois après la licence mis en place par l'université (environ la moitié ont répondu). Le plus souvent ils se trouvent en M1 chez nous. 25% se trouve en école d'ingénieur.
- 4) Compte rendu du conseil de perfectionnement : première réunion du conseil vient d'avoir lieu, mais ça sera bon de le refaire tous les ans. Mathilde propose de l'intégrer dans une séance du CENS par an.

Christophe Mora propose de présenter le compte rendu HCERES pour la mention master lors du prochain CENS. Il signale un problème important avec le sondage organisé par les services centraux : les informations présentes concernent d'autres formations (e.g. ICFP) et il n'est pas certain que nos étudiants ont été contactés. Au passage il évoque un problème avec les dates limites pour les diverses bourses gérées par SMARTS-UP qui fait écho pour Simona Mei aussi. Les dates sont les mêmes pour tous les domaines (toutes les EUR), et l'impraticabilité fait que parfois on ne peut pas proposer de candidat.

Point HCERES : constitution des groupes de travail sur la prochaine maquette

Matthias González demande si les responsables de mention veulent bien organiser les différents groupes de travail, en faisant appel à l'ensemble de l'UFR pour trouver ceux qui souhaitent participer.

Christophe Mora signale qu'il est important de garder un équilibre dans le groupe de travail au niveau master, comme ce qui s'est fait lors de la dernière élaboration de maquettes. Il accepte de se charger de l'organisation de ce groupe. Il propose d'en discuter avec Matthias et de présenter au prochain CENS l'organisation du groupe.

Pour la licence, cette tâche est donnée à Mathilde Badoual qui va se renseigner sur la façon dont les groupes licence avaient fonctionné lors de l'élaboration de la dernière maquette.

Pour éviter des malentendus, Giuliano Orso souhaite que le CENS discute de comment se fera l'attribution des enseignements quand les groupes auront terminé l'élaboration de la maquette. Ceci soulève la question de la remise d'ancienneté sur la foire : à priori les compteurs ne sont pas remis à 0 au début de la nouvelle maquette, avec l'argument qu'à priori il y aura peu de changements. La « distribution » des enseignements sera donc fait selon les règles usuelles de la foire.

Calendriers

Mathilde Badoual fait remarquer les particularités du calendrier qui pose problème pour établir le planning du L1 et L2.

Notamment, les vacances d'hiver sont très tardives et avec la 2^e session, ça fait commencer les CM et TDs tardivement au mois de janvier. Concernant le choix de la semaine des vacances de février, ça sera forcément la 2^e semaine car sinon trop peu de semaines entre le début des cours

et la pause. Mathilde propose de commencer les CM la semaine du 22 janvier, la même semaine qu'à lieu les jurys.

Aucune remarque n'étant faite en séance, il est acté que Mathilde va vérifier que sa proposition convient aux différents responsables de parcours de L1/L2.

Ensuite Sylvie Henon présente ses propositions des calendriers pour le L3 et M1.

En L3, elle propose deux options : la première avec 2 semaines de vacances de printemps, et la deuxième avec seulement une des deux semaines des vacances (la deuxième). La contrainte est d'assurer 12 semaines, une semaine de révision et les examens tout en permettant de démarrer les stages pas trop tardivement (le 21 mai, ce qui permet 4 semaines avant le jury).

L'alternative avec une semaine de vacances permet d'assurer un semestre de 12 semaines complètes et notamment de rattraper le lundi de Pâques. Il convient aux responsables du L3 présents.

La différence du M1 par rapport au L3 est qu'il n'y a pas de 2^e session en janvier, du coup les deux semaines de vacances de printemps ne sont pas en question. En hiver, il faut une semaine d'examen avant les vacances et une semaine après.

Le calendrier du M1 et la version du calendrier L3 avec une semaine de vacances de printemps sont validés à l'unanimité.

Après s'être assuré que ces calendriers du L1 au M1 conviennent aux différents responsables, Matthias González les transmettra à la faculté pour information (suite à la demande à la CFO du 10/02 de Marie-Agnès Sari auprès de toutes les composantes).

=====

La séance est levée à 17h30.

=====